



APPEL D'OFFRES

Recrutement d'une personne consultante pour
l'élaboration d'un guide pratique et stratégique
comprenant une cartographie des ressources, visant
la pérennisation des espaces de participation des
enfants et des jeunes au Sénégal

Type d'appel d'offre : National (Sénégal)

Lieu d'exécution du contrat : Dakar (Sénégal), avec deux déplacements à Fatick et Saint-Louis

Date de publication : 25 juin 2025

Date limite de soumission : 14 juillet 2025

Présentation du Bureau International des droits des enfants

Le Bureau international des droits des enfants (IBCR) agit pour les droits de l'enfant depuis plus de 30 ans dans plus d'une vingtaine de pays d'Afrique, des Amériques, d'Asie et du Moyen-Orient. L'idéal que se forge IBCR, est **un monde où les droits de l'enfant sont une réalité**. Par une approche participative et durable, IBCR œuvre avec ses partenaires sur le terrain, à transformer la place des enfants dans nos sociétés, en particulier celle des enfants qui font face à plus d'obstacles dans la réalisation de leurs droits, et à renforcer les systèmes de protection de l'enfant et de justice. L'écoute, la participation et la protection de l'enfant sont au cœur de toutes ses actions.

Le Bureau est basé à Montréal et intervient dans plus de 15 pays sur trois continents, depuis plus de 25 ans. Quatre de nos bureaux sont également installés dans le cadre de nos activités au Burkina Faso, en République Démocratique du Congo (RDC), au Sénégal et au Mali.

Plus d'informations sur l'organisation : <http://www.ibcr.org/fr/>

Contexte : le projet « Xalé Sama Yité » du Bureau international des droits des enfants au Sénégal

L'IBCR met en œuvre au Sénégal le projet « Xale Sama Yité » (*L'Enfant, Ma Priorité*), **une initiative visant à lutter contre les violences à caractère sexuel ou sexiste (VCSS) qui touchent les filles et les garçons dans le pays**. Ce projet, qui se déroule de 2020 à 2025, s'articule autour de deux axes complémentaires :

- D'une part, il renforce les compétences et pratiques des professionnel.le.s de première ligne – notamment les forces de sécurité, les acteurs de la justice, les travailleurs sociaux et le personnel des institutions de privation de liberté – pour qu'ils adoptent des approches respectueuses des droits de l'enfant et adaptées aux besoins spécifiques des filles et des garçons, en particulier dans la prévention et la réponse aux VCSS.
- D'autre part, « Xale Sama Yité » place les enfants eux-mêmes au cœur du processus en favorisant leur autonomisation et leur participation significative aux enjeux les concernant. Filles et garçons collaborent activement à toutes les étapes du projet, contribuant à la conception des outils et des stratégies, ce qui permet de refléter leurs expériences et leurs perspectives. Cette **participation** vise à renforcer leur confiance, leur leadership et leur pouvoir d'agir, afin qu'ils puissent mieux identifier, prévenir et combattre les violences auxquelles ils sont confrontés, **en regagnant leur place dans leurs communautés comme des acteurs à part entière**.

Le projet encourage aussi la coordination multisectorielle entre les différents acteurs concernés, favorisant une approche intégrée et harmonisée du système national de protection de l'enfant. Il s'appuie sur les cadres nationaux sénégalais existants, notamment la Stratégie nationale de

protection de l'enfant (SNPE), la Stratégie nationale pour l'égalité et l'équité de genre (SNEEG) et l'Agenda national de la fille.

Avec l'appui technique et financier d'UNICEF et d'Affaires mondiales Canada, le projet « *Xalé Sama Yité* » contribue à renforcer durablement les capacités du système de protection sénégalais. Il œuvre à créer un environnement sûr, respectueux et inclusif, où filles et garçons peuvent accéder équitablement à la justice et aux services de soutien, et devenir des acteurs clés dans la promotion et la défense de leurs droits.

Objet de l'appel d'offre

L'IBCR lance un appel à candidatures pour le recrutement d'une personne consultante chargée de **l'élaboration d'un guide pratique et stratégique**, comprenant une cartographie des ressources, visant la pérennisation des espaces de participation des enfants et des jeunes au Sénégal.

Détails des services attendus

Informations clés sur la consultance

La participation de l'enfant au projet

Au Sénégal, une attention particulière a été portée à la participation des enfants dans le cadre du projet *Xalé Sama Yité*. Alors que le projet approche de sa fin, cette participation a été pensée non seulement comme l'implication des filles et des garçons dans les décisions qui les concernent, mais aussi comme **un levier de transformation des rapports de pouvoir entre enfants et adultes, afin de favoriser un changement durable dans les pratiques sociales et institutionnelles**. L'objectif n'était pas uniquement d'entendre la voix des enfants, mais de reconnaître pleinement leur rôle d'acteurs et d'actrices de leur propre protection.

Le projet s'est inscrit dans le cadre de [la politique de participation du Bureau](#), qui rappelle que la participation ne peut être significative que si elle est ancrée dans une approche de renforcement du pouvoir d'agir des enfants et de remise en question des dynamiques adultistes. Dans cette perspective, *Xalé Sama Yité* a intégré de manière transversale l'approche participative dans toutes ses activités de renforcement des compétences des systèmes de protection et de justice. Un travail spécifique a également été réalisé **avec les organisations de la société civile accompagnant directement les enfants, afin de consolider leurs capacités à faciliter des espaces de participation respectueux de l'autonomie et des rythmes des enfants**.

Deux dispositifs structurants ont été mis en place dans les régions de Dakar, Fatick et Saint-Louis :

- **Les comités aviseurs**, qui ont permis d'associer les enfants à la gouvernance du projet et aux processus décisionnels liés à la protection de l'enfant. Ces comités ont joué un rôle actif dans la formulation de recommandations stratégiques, l'orientation de certains livrables, et l'animation de dialogues avec les parties prenantes du projet. Ils ont également favorisé des ponts entre les enfants, les communautés et les espaces institutionnels, permettant une reconnaissance progressive de leur légitimité à s'exprimer sur leurs droits.
- **Les comités *Xalé Sama Yité***, groupes d'enfants engagés dans des processus d'autonomisation, ont été accompagnés par des structures de la société civile elles-mêmes renforcées en matière de participation. Les enfants y ont suivi des ateliers de renforcement des compétences sur leurs droits, sur leur participation et en matière de mobilisation communautaire, et ont mené des actions et initiatives concrètes dans leurs quartiers, portant des messages de sensibilisation, proposant des solutions et organisant des activités de leur choix.

À travers ces espaces, le projet a contribué à **une évolution tangible dans la manière dont les enfants sont perçus et impliqués dans le système de protection**, en mettant en lumière l'importance d'un partage réel du pouvoir et d'une écoute active de leurs propositions. Cette démarche a permis de faire émerger des pratiques innovantes et transformatrices dans la relation entre enfants et adultes, ouvrant la voie à une participation plus juste, équitable et durable.

La cartographie de ressources et le guide pour la pérennisation des espaces de participation des enfants

Alors que le projet *Xalé Sama Yité* arrive à son terme, **l'IBCR engage une démarche de capitalisation des apprentissages, des expériences et des dynamiques mises en place pour favoriser la participation significative des enfants et des jeunes**. Cette phase de clôture permet de faire le point sur les multiples espaces et initiatives qui ont vu le jour au cours des dernières années, dans lesquels des enfants ont pu : concevoir, mettre en œuvre et évaluer leurs propres actions ; jouer un rôle actif au sein de leurs communautés ; dialoguer avec des acteurs de la protection ; renforcer leurs compétences ; et influencer des décisions touchant à leurs droits et à leur protection.

Ces dynamiques se sont articulées avec un travail de renforcement des capacités des organisations de la société civile locales, afin de promouvoir des formes plus participatives, collaboratives et respectueuses de l'autonomie des enfants dans leur accompagnement quotidien. Dans les régions de Dakar, Fatick et Saint-Louis, des enfants et adolescent·e·s, dont beaucoup sont aujourd'hui de jeunes adultes, ayant participé aux dynamiques du projet, ont constitué, avec l'appui de partenaires associatifs locaux, **leurs propres associations de jeunes**. Ces structures ont émergé à la suite des processus d'autonomisation mis en place dans le cadre du projet *Xalé Sama Yité* et témoignent de la volonté des jeunes de poursuivre leur engagement citoyen et communautaire de

manière organisée et durable. Plusieurs de ces associations ont déjà commencé à proposer des initiatives locales en lien avec leurs droits, la protection de l'enfant et la participation des jeunes.

De leur côté, les adultes et professionnel·le·s des structures partenaires ont également manifesté leur intérêt à pérenniser ces démarches participatives, convaincu·e·s de leur portée transformatrice et de l'importance de continuer à proposer des espaces où les enfants et les jeunes peuvent faire entendre leur voix et exercer un rôle actif dans les décisions qui les concernent.

C'est dans ce contexte que l'IBCR élabore actuellement un **guide pour la pérennisation des espaces de participation des enfants et des jeunes**, destiné à être un outil concret et vivant, à la fois pour les enfants et jeunes souhaitant poursuivre leurs actions, et pour les organisations de la société civile qui les accompagnent. Ce guide a pour objectif de soutenir la continuité des efforts engagés, en fournissant des **ressources pratiques, des conseils méthodologiques et des orientations adaptées aux réalités locales**.

Le guide comprendra deux volets complémentaires :

- **Une cartographie de ressources**, identifiées au niveau national et local (notamment dans les régions de Dakar, Fatick et Saint-Louis), à laquelle enfants, jeunes et OSC pourront se référer **pour continuer à mettre en œuvre des actions participatives**. Cette cartographie intégrera un éventail de ressources, incluant notamment, sans s'y limiter, des informations telles que :
 - les démarches administratives pour formaliser un groupe, un collectif ou une association de jeunes ;
 - les opportunités de financement pour des projets portés par des enfants et jeunes ;
 - des organisations avec lesquelles collaborer ou tisser des partenariats ;
 - les lieux et espaces communautaires accessibles pour leurs activités ;
 - les institutions publiques et acteur·rice·s clés en matière de droits de l'enfant et de la jeunesse ;
 - ainsi que les ressources disponibles pour les OSC souhaitant accompagner durablement des démarches participatives.
- **Un recueil de recommandations, d'outils et de pistes d'action**, destiné à nourrir la réflexion et à guider les enfants, jeunes et professionnel·le·s dans la consolidation de leurs espaces de participation. Cette partie sera enrichie par les leçons tirées du projet *Xalé Sama Yité*, les retours d'expérience du personnel impliqué, les témoignages d'enfants et de partenaires, ainsi que par l'analyse de documents et livrables produits au cours du projet.

Ce guide visera ainsi à ancrer dans la durée les acquis du projet, à soutenir les dynamiques d'auto-organisation des enfants et des jeunes, et à renforcer la capacité des organisations à créer des environnements durables, inclusifs et respectueux des droits pour celles et ceux qu'ils et elles accompagnent. **En donnant des moyens concrets aux enfants, jeunes et structures partenaires, il**

contribuera à ce que leur engagement ne s'arrête pas avec la fin du projet, mais continue à irriguer les communautés et les systèmes de protection bien au-delà.

Mandat de la personne consultante

Le mandat confié à la personne consultante consistera à élaborer un **guide pour la pérennisation des espaces de participation des enfants et des jeunes**, tel que décrit précédemment. Ce guide visera à appuyer les dynamiques initiées dans le cadre du projet *Xalé Sama Yité*, en proposant à la fois une cartographie de ressources concrètes et un ensemble de recommandations et d'outils pratiques à destination des enfants, des jeunes et des organisations de la société civile qui les accompagnent.

Dans sa mission, la personne consultante :

- **Analysera des documents clés du projet**, incluant des rapports, notes internes et livrables pertinents, afin d'en tirer des conclusions concrètes sur les apprentissages, les pratiques et les mécanismes à valoriser. Elle échangera avec l'équipe du projet et, si pertinent, avec d'autres acteur.rice.s impliqué.e.s, pour contextualiser son travail et enrichir sa compréhension des dynamiques locales.
- **Réaliser une cartographie des ressources** disponibles à l'échelle nationale et locale (notamment dans les régions de Dakar, Fatick et Saint-Louis), à destination des enfants, des jeunes et des OSC. Cette cartographie comprendra, à titre d'exemple mais sans s'y limiter, des informations sur les démarches de formalisation associative, les opportunités de financement, les espaces communautaires accessibles, les partenaires potentiels, ou encore les institutions clés en matière de participation et de droits de l'enfant et de la jeunesse.
- **Effectuera deux déplacements de terrain** (de cinq jours chacun), dans les régions de Fatick et de Saint-Louis, au départ de Dakar (les frais de déplacement étant pris en charge par le projet), afin de documenter ces ressources de manière contextualisée en lien avec les acteur.rice.s locaux.ales.
- **Rédigera le guide complet**, comprenant à la fois le volet « cartographie » et le volet « recommandations et outils pratiques », destiné à accompagner la pérennisation des actions menées par les enfants et les jeunes, ainsi que par les OSC.
- **Dialoguera de manière continue avec le personnel de l'IBCR**, tout au long du processus de production, afin d'échanger sur l'avancement du travail, ajuster les orientations, et intégrer les commentaires nécessaires à la qualité du produit final.
- **Intégrera les retours des enfants, des jeunes et des OSC**, qui seront recueillis lors de présentations organisées par l'équipe du projet entre septembre et octobre 2025.

- Soumettra une version finalisée du contenu du guide en novembre 2025, afin que l'IBCR procède à sa finalisation graphique et à la mise en page. Ces dernières étapes relèveront de la responsabilité du Bureau.

Détails du mandat

Un livrable attendu	Un guide complet pour la pérennisation des espaces de participation des enfants et des jeunes, comprenant : • une cartographie des ressources nationales et locales (régions de Dakar, Fatick et Saint-Louis) ; • un volet de recommandations, outils et pistes d'actions et réflexion pour enfants, jeunes et organisations de la société civile.
Durée du Mandat	50 jours environ, répartis entre analyse documentaire, travail de terrain, rédaction et échanges avec l'équipe projet.
Période du Mandat	Juillet – novembre 2025 (dates précises à définir selon la date de début effective et le calendrier de travail proposé). La version finale du guide devra être remise en novembre 2025 afin de permettre sa finalisation graphique et mise en page par l'IBCR.
Lieu du Mandat	Principalement en ligne, avec deux déplacements de terrain de 5 jours chacun, à Fatick et Saint-Louis, au départ de Dakar (déplacements pris en charge par le projet). Des sessions de travail ou réunions présentiels à Dakar pourront également être organisées ponctuellement si nécessaire.

La personne consultante sera supervisée par le représentant pays du projet IBCR au Sénégal et encadrée techniquement par la responsable du pôle Autonomisation d'IBCR su siège. Elle collaborera étroitement avec l'équipe projet locale, notamment avec le spécialiste en participation de l'enfant et plaidoyer de l'IBCR au Sénégal. Ce spécialiste jouera un rôle clé dans la contextualisation du travail, le cadrage des déplacements sur le terrain et apportera son expertise

locale en matière de participation. Il assurera également un accompagnement et un suivi réguliers des actions de la personne consultante, constituant ainsi un appui essentiel tout au long de la mission.

Des échanges ponctuels avec d'autres acteur.rice.s impliqué.e.s dans le projet pourront être organisés selon les besoins, toujours en coordination avec le personnel IBCR présent dans le pays.

Profil de la personne consultante

La personne **consultante** devra répondre aux critères suivants :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de 2e cycle (Master ou équivalent) en sociologie, psychoéducation, pédagogie, anthropologie, travail social, recherche, sciences sociales ou dans un domaine connexe.
- Justifier d'une **expérience avérée** en recherche, réalisation de guides pratiques et d'outils, cartographies et processus de documentation, notamment dans le domaine des droits de l'enfant et de la participation des enfants et des jeunes.
- Avoir une expérience significative dans la **participation de l'enfant, l'inclusion et/ou l'autonomisation des enfants et jeunes** dans les processus de réflexion, de consultation ou de prise de décision.

Atouts :

- Expérience professionnelle significative au Sénégal.
- Bonne connaissance du contexte de la protection de l'enfant au Sénégal, y compris du paysage des organisations de la société civile engagées dans la participation des enfants et jeunes.
- Connaissance approfondie des ressources, mécanismes et dynamiques favorisant la participation et l'autonomisation des enfants et des jeunes, ainsi que des enjeux liés à la gouvernance locale et à l'appui aux espaces de participation.
- Capacités avérées en communication et travail en collaboration avec des équipes pluridisciplinaires et divers-es acteur.rice-s (enfants, jeunes, OSC, autorités locales, partenaires techniques).

Réception des soumissions :

Les soumissions pour le présent appel d'offres doivent être envoyées **en format PDF** à l'adresse suivante : supplysn@ibcr.org.

Aucun renseignement ne sera communiqué par téléphone.
Pour toute demande d'éclaircissements ou informations complémentaires, veuillez adresser vos questions uniquement par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Date limite de réception des offres

La date limite pour la réception des propositions est fixée au **14 juillet 2025 à 23h59 (heure locale)**.

Contenu et modalités de la soumission

Chaque dossier de candidature devra impérativement comprendre les éléments suivants :

- **Proposition technique détaillée**, incluant :
 - La compréhension des termes de référence (TdR).
 - La méthodologie proposée pour la réalisation du mandat, notamment les approches et visions en matière de participation des enfants et des jeunes.
 - Le cadre méthodologique envisagé pour la cartographie des ressources et l'élaboration du guide.
 - Le calendrier prévisionnel de travail.
 - Une proposition de plan d'action pour la réalisation de la cartographie.
 - Les grandes lignes de la proposition pour la conception du guide (volet cartographie et volet recommandations).
- **Proposition financière détaillée**, précisant les coûts associés à la réalisation du mandat.
- **Curriculum vitae (CV)** démontrant les expériences pertinentes de la personne consultante, notamment dans la réalisation de travaux similaires tels que cartographies, guides pratiques, boîtes à outils, recueils de ressources, études ou documents relatifs à la participation des enfants et des jeunes.
- **Exemples de travaux similaires réalisés** (documents, rapports, guides, études, etc.) attestant des compétences et expériences. Au moins deux exemples.
- **Références professionnelles** (personnes de contact) peuvent être fournies en option.

Clauses générales de soumission :

Processus :

Après la date limite de dépôt des soumissions, le Bureau procédera à l'examen de toutes les propositions reçues. Le prestataire sélectionné pourra être invité à signer un contrat de prestation de services avec le Bureau.

Frais de soumission :

Le soumissionnaire n'a droit à aucun dédommagement pour les frais encourus pour la préparation de sa soumission.

Taxes de vente :

Le prix proposé pour les services (prix de la soumission) doit être libellé en (TTC) toutes taxes comprises. Les taxes doivent être clairement indiquées.

Langue de soumission et langues de travail :

Les soumissions seront présentées en français. Les langues de travail pour ce mandat sont le wolof et le français (mais le livrable attendu sera rédigé et présenté en français).

Durée de la soumission :

Les offres présentées sont considérées valides pour une période de 1 mois suite à la date de réception au Bureau.

Acceptation des soumissions :

Le Bureau pourra accepter l'une des soumissions présentées ou pourra rejeter la totalité des soumissions, sans avoir l'obligation d'informer le soumissionnaire des raisons de sa décision.

Le Bureau se garde la possibilité d'ajouter des étapes éliminatoires au processus dans le cas où deux soumissions seraient équivalentes.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus seront avisés de la décision par courriel.

Méthodologie de travail :

Les soumissionnaires devraient expliquer dans leurs offres leur méthodologie de travail, les différentes étapes et le nombre de jours nécessaires pour aboutir aux livrables.

Disponibilité et flexibilité :

Disponibilité pour mener à bien le mandat dans les délais impartis.

Tarifs et modalités de paiements :

Le Bureau souhaite retenir les services d'une personne consultante dont les tarifs sont compétitifs dans son secteur d'activité et force de proposition dans les différentes options tarifaires et de couvertures, les plus adéquates pour le Bureau.

Le Bureau souhaite que la personne soumissionnaire indique ses modalités de paiement (virement, carte bancaire) et facturation.

Contractualisation

Si et seulement si, le processus d'appel d'offre s'avère concluant, alors le Bureau pourra proposer au soumissionnaire sélectionné un contrat cadre.

Toutes les formes contractuelles engagées avec le Bureau détiennent des clauses de résiliation, de cession, et d'éthiques auxquels le contractant ne pourra déroger ni négocier.

Le soumissionnaire comprend et convient que, sur acceptation de l'offre par le Bureau, une entente ayant force obligatoire pourrait être conclue entre le Bureau et le soumissionnaire, dans laquelle devront notamment figurer les clauses suivantes :

Le soumissionnaire comprend et convient que, sur acceptation de l'offre par le Bureau, il s'engage à respecter les valeurs et principes du Bureau, particulièrement eu égard à sa mission.

Protection des données et confidentialité

Le Bureau international des droits des enfants s'engage à conserver la confidentialité de tous les documents et données partagées dans le cadre de cet appel d'offre aux membres pertinents de son équipe et à tout partenaire externe en requérant le besoin à des fins de contrôle et d'audits.

Les données seront détruites au plus tard 5 ans après la date de réception des dossiers.

Lutte antiterroriste

**Cet article s'inspire des exemples de clauses antiterroristes développées par le Norwegian Refugee Council*

Le/la prestataire à sa connaissance actuelle, n'a pas fourni, au cours des dix dernières années, et prendra toutes les mesures raisonnables pour s'assurer qu'il ne fournit pas et ne fournira pas sciemment, un soutien matériel et non matériel à toute personne ou entité qui commet, tente de commettre, préconise ou facilite des actes terroristes ou y participe, ou qui a commis, tenté de commettre ou facilité des actes terroristes ou y a participé.

Le/la prestataire accepte de faire tout ce qui est raisonnablement en son pouvoir pour que les fonds reçus au titre du présent Accord ne soient pas utilisés pour entreprendre, soutenir ou encourager directement ou indirectement des actes de violence, des activités terroristes ou quelque entraînement associé que ce soit, et il prendra toutes les précautions appropriées et mettra en place toutes les procédures nécessaires pour empêcher qu'une partie des fonds ne soit ainsi utilisée à cet effet.



Le Bureau International des droits des enfants vous remercie de
votre soumission et de votre intérêt de collaboration !



BUREAU
INTERNATIONAL
DES DROITS DES ENFANTS

INTERNATIONAL
BUREAU
FOR CHILDREN'S RIGHTS

OFICINA
INTERNACIONAL
DE LOS DERECHOS DEL NIÑO

المكتب الدولي لحقوق الطفل